

Paris, le 27 décembre 2013,

## Information relative à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 2 décembre 2013, le Conseil d'Administration de BOURBON, sur proposition du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, a décidé :

- d'une part de procéder à une attribution gratuite d'actions, conditionnées à des critères de performance à certaines catégories de personnel représentant 2103 bénéficiaires;
- d'autre part d'attribuer à 65 managers occupant des positions clés dans la société ainsi qu'aux 3 mandataires sociaux de BOURBON SA des options de souscriptions/d'achat d'action, soumises à l'atteinte de critères de performance.

Le tableau ci-dessous indique pour chaque dirigeant mandataire social de BOURBON SA le nombre d'options qui lui ont été attribuées, ainsi que le prix d'exercice égal à la moyenne des cours de clôture de l'action BOURBON au cours des 20 derniers jours de bourse, sans décote :

		Nombre d'options attribués	Prix d'exercice
Christian Lefèvre	Directeur Général	80 000	19,68 €
Laurent Renard	Directeur Général délégué	60 000	19,68 €
Gaël Bodénès	Directeur Général délégué	60 000	19,68 €
		200 000	

Par ailleurs, les mandataires sociaux devront conserver, au titre de ce plan, 20% des options exercées, et ce pour la durée de leur mandat.